



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2021-285

PUBLIÉ LE 26 OCTOBRE 2021

Sommaire

Agence Régionale de la Santé / Direction des Ressources Humaines

R02-2021-10-18-00008 - Décision N° ARS 2021-52 du 18 octobre 2021 portant modification de délégations de signatures du Directeur Général au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique (13 pages) Page 3

Agence Régionale de la Santé / Secrétariat Général

R02-2021-10-22-00003 - Arrêté n° 239 du 22 octobre 2021 portant renouvellement de la composition nominative de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la Martinique (10 pages) Page 17

Direction de l'Alimentation, de l'agriculture et de la Forêt de Martinique /

R02-2021-10-25-00001 - Arrêté préfectoral du 25 10 2021 portant délégation de crédits à l'EDE - année 2021 (1 page) Page 28

Service Administratif et Technique de la Police Nationale / SAT

R02-2021-10-25-00003 - Arrêté portant nomination d'un nouveau mandataire suppléant d'avances auprès du service administratif et technique (2 pages) Page 30

R02-2021-10-25-00004 - Arrêté portant nomination d'un nouveau mandataire suppléant de recettes auprès du service administratif et technique (2 pages) Page 33

R02-2021-10-25-00002 - Arrêté portant nomination des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés de la police nationale **??** de la Martinique (2 pages) Page 36

Agence Régionale de la Santé

R02-2021-10-18-00008

Décision N° ARS 2021-52 du 18 octobre 2021
portant modification de délégations de
signatures du Directeur Général au sein de
l'Agence Régionale de Santé de la Martinique

Décision N° ARS 2021 – 52 du 18 octobre 2021

Portant modifications de délégations de signatures du Directeur Général
au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique

Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 1432-2 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code du travail ;

Vu le code de la défense ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles modifié ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-339 du 31 mars 2010 relatif au régime financier des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Jérôme VIGUIER en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique, à compter du 15 janvier 2019 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération dans la zone entre le Préfet de Zone et le Directeur Général de l'ARS de Zone du 18 Janvier 2013 ;

Vu le protocole organisant les modalités de coopération en Martinique entre le Préfet et le Directeur Général de l'ARS de la Martinique du 12 Mars 2013 ;

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
CS 80656
97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43 (standard accueil)
Mél : prenom.nom@ars.sante.fr
Site Internet : www.ars.martinique.sante.fr/

Vu l'arrêté préfectoral du 24 février 2020 portant délégation de signature à Monsieur Jérôme VIGUIER, Directeur général de l'agence régionale de santé de la Martinique ;

Vu la décision n° 2016-65 du 28 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Olivier COUDIN en qualité de Directeur Général Adjoint de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique ;

Vu la décision n° ARS 2020 – 013 du 18 mai 2020 modifiant la décision ARS 2020 – 007 du 19 mars 2020 portant délégation de signatures au sein de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique en l'absence du Dr Jérôme VIGUIER, Directeur Général ;

Vu la décision n° ARS 2020 – 018 du 18 mai 2020 portant nomination de Madame Marie-Françoise EMONIDE en qualité de Directrice Déléguée à la Santé Environnementale et à la Prévention (DDSEP) ;

Vu la décision n° ARS 2020 – 026 du 25 juin 2020 portant nomination de Madame Nathalie DUCLOVEL – PAME en qualité de Directrice Déléguée à la Veille et à la Sécurité Sanitaire (DDVSS) ;

Vu la décision n° ARS 2020 – 039 du 19 août 2020 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein du Secrétariat Général ;

Vu la décision n° ARS 2020 – 67 du 7 décembre 2020 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de la Santé Publique ;

Vu la décision n° 2021 - 31 du 5 août 2021 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie ;

Vu la décision portant démission de Monsieur Jacques ROSINE, Directeur de la Santé Publique, en date du 1^{er} septembre 2021 ;

Vu la note de service ARS/DRH – 2020 – 3034 du 18 mai 2020 relative à la nouvelle organisation de l'Agence,

Décide :

Article 1 : L'article 1 de la décision 2020 – 067 du 7 décembre 2020 susvisée portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de la Santé Publique est modifié ainsi qu'il suit :

« **A compter du 18 octobre 2021**, délégation de signature est donnée à l'effet de signer les décisions et correspondances pour l'exercice des missions entrant dans leur champ de compétences, à l'exception des matières visées à l'article 2 de la présente décision à :

- o Madame **Nathalie DUCLOVEL-PAME**, Directrice Déléguée à la veille et à la sécurité sanitaire, Adjointe au Directeur de la santé publique, pour ce qui concerne l'ensemble des décisions et correspondances relative à la veille et à la sécurité sanitaire ;

- o Madame **Marie-Françoise EMONIDE**, Directrice Déléguée à la santé environnementale et à la prévention, Adjointe au Directeur de la santé publique, pour ce qui concerne les décisions et correspondances relatives à la prévention, à la promotion de la santé générale et environnementale.

En l'absence de l'une d'entre elles, la directrice déléguée présente assure l'intérim sur l'autre champ. »

Article 2 : La décision n° ARS 2021 – 32 du 5 août 2021 portant modification de l'annexe des décisions n° ARS 2020 – 039 et ARS 2020 – 067 portant délégations de signatures du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé de la Martinique au sein du Secrétariat Général et de Direction de la Santé Publique est abrogée.

Article 3 : L'annexe de la décision n° 2021 -31 du 5 août 2021 portant délégations de signature du Directeur Général de l'ARS Martinique au sein de la Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie est abrogée.

Article 4 : L'annexe citée à l'article 3 est remplacée par l'annexe jointe à la présente décision.

Article 5 : La présente décision et son annexe seront notifiées aux intéressés et publiées au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fort-de-France, le

18 OCT. 2021

Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de
Santé de Martinique,

Dr. Jérôme VIGUIER



Voies et délais de recours :

La présente décision peut être contestée devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Annexe aux décisions de délégations de signatures n° 2020 - 039 du 19 août 2020, 2020-067 du 7 décembre 2020 et 2021 - 31 du 5 août 2021 modifiée par décision n° ARS 2021 - 52 du 18 octobre 2021

BUDGET PRINCIPAL

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Ordonnateurs	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Olivier COUDIN, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE, Directrice de Cabinet.	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle		
		Attestation de service fait - ordre de paiement		
BP1-MS-SPL	Masse salariale sous plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP2-MS-HPL	Masse salariale hors plafond	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS	Pas de plafond
BP3-MS-AUT	Autres dépenses de personnel	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Adolphe HONGOIS ou Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP4-STRUCT	Frais de structure	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP5-IMMOB	Immobilier	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP6-INFORM	Réseaux, télécommunication et informatique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
BP7-SANTE	Santé publique hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
BP8-MEDSOC et BP9-HABI	Médico-social hors FIR	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS Fabien LALEU En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Fabien LALEU En cas d'absence: Muriel GAUZENTE ou Vanessa BOUBON	Pas de plafond

JV

Annexe aux décisions de délégations de signatures n° 2020- 039 du 19 août 2020, 2020-067 du 7 décembre 2020 et 2021- 31 du 5 août 2021 modifiée par décision n° ARS 2021 - 52 du 18 octobre 2021

BUDGET ANNEXE - Fonds d'Intervention Régional (FIR)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement et d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement	En cas d'empêchement ou d'absence du DGARS, Olivier COUDIN, DGA. En l'absence simultanée du DGARS et du DGA, Laetitia KULIS, Secrétaire Générale. En l'absence simultanée du DGARS, du DGA et de la Secrétaire Générale, Laurence DELUGE,	Pas de plafond
		Attestation de service fait - ordre de paiement		

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe Fonctionnement	Montants plafonds de la délégation de signature
Toutes destinations	Tous libellés	Autorisation d'engagement découlant d'un marché, convention ou contrat	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou contrat ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Muriel GAUZENTE	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
--------------	----------	--------------------	--------------------------	---

BA DEMOCRATIE SANITAIRE

Destinations de la Mission 5	Toute action visant à améliorer la prise en charge des attentes et des besoins des usagers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond

BA MEDICO-SOCIAL

Destinations de la mission 1-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions de prévention des traumatismes, des handicaps et de la perte d'autonomie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 1 (Médico-Social)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre médicosociale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-7-3	DAC - MAIA	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA MEDICO-SOCIAL (suite)				
Destinations de la mission 2-9 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 (Médico-sociale)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Efficience des structures médico-sociales et amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-9 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 4 (Médico-sociale)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
BA PREVENTION				
Destinations de la mission 1-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions de pilotage régional et de soutien dans le domaine de la prévention et de l'observation en santé, de l'évaluation des programmes de santé et de la diffusion des bonnes pratiques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-1-1	Actions de pilotage de la santé publique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-1-4	Evaluation, expertises, études et recherches	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destination - MI1-1-6	Contrats locaux de santé (CLS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions en matière de promotion et éducation à la santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-9	Cancers: structures assurant la gestion des dépistages organisés des cancers	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-10	Cancers: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-12	Promotion de la santé mentale	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-16	Prévention des autres maladies chroniques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-18	Prévention des risques liés à l'environnement : protection des eaux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-19	Prévention des risques liés à l'environnement : autres risques, dont environnement extérieur	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-21	Promotion de la santé des populations en difficulté et lutte contre les inégalités de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-2-22	Périnatalité et petite enfance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-2-25	Expérimentation jeune en souffrance psychique	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

Destination - MI1-2-29	Actions de lutte contre les addictions (hors fonds de lutte contre les addictions)	Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-2-32	Prise en charge du psychotraumatisme	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions destinées à assurer le dépistage et le diagnostic de maladies transmissibles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI1-3-3	SIDA, IST et hépatites: financement des autres activités	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI1-4	Actions mises en oeuvre dans le cadre de la prévention et de la gestion des situations sanitaires exceptionnelles	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS Fabien LALEU Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS Fabien LALEU Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS Fabien LALEU Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME En cas d'absence : Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI1-6	Autres Mission1 Prévention	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA PREVENTION (suite)				
Destination - MI1-8	COVID-19	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME En cas d'absence: Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 1-9 et missions de niveau 3 correspondantes	COVID-19 : Dispositif TAP et Vaccination	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond

BA SANITAIRE

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Destinations de la mission 2-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Développement des parcours de santé coordonnés et des nouveaux modes d'exercice	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI2-1-1	Télémédecine	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-2	Télémédecine - expérimentations article 36 LFSS 2014- actes (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-3	Télémédecine - expérimentation article 36 LFSS 2014 (protégé)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-4	Coordination des parcours de soins en cacérologie - volet libéraux	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-11	Services numériques d'appui à la coordination polyvalente	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI2-1-13	Organisations innovantes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI2-1-14	Parcours global post traitement aigu d'un cancer	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Réseaux de santé mentionnés au L.6321-1	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins et des prises en charge de l'offre sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

JD

Destination – M12-3-19	PNSP : Structures régionales d'appui à la qualité et la sécurité des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant un exercice pluridisciplinaire et regroupé des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - M12-6	Actions des centres périnataux de proximité mentionnés à l'article R.6123-50	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 2-7 et missions de niveau 3 correspondantes	Dispositifs d'appui à la coordination de parcours de santé complexes et dispositifs connexes	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 2-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres - Mission 2 (sanitaire)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Rémunérations forfaitaires versées en application de l'article R.6315-6 aux médecins qui participent à la permanence des soins	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions maisons médicales de garde	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 3-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Permanence des soins en établissement de santé mentionnée au 1° de l'article R.6112-1, conformément aux dispositions de l'article R.6112-28	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

Destinations de la mission 3-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions favorisant une meilleure répartition géographique des professionnels de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI3-4-2	Exercices regroupés en centres de santé	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Marie-Françoise EMONIDE Nathalie DUCLOVEL-PAME	Pas de plafond
Destination - MI3-5	Autres Mission3 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
Destination - MI3-6	SEGUR - Accompagnement ouverture temporaire de lits à la demande	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destination - MI3-7	Services d'accès aux soins (SAS)	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-1 et missions de niveau 3 correspondantes	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination - MI4-1-1	Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement de la mise en œuvre des actions visant à améliorer la performance des structures sanitaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - MI4-1-8	Autres projets d'amélioration de la performance	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-2 et missions de niveau 3 correspondantes	Opérations de modernisation, d'adaptation et de restructuration des établissements ou de leurs groupements	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

Destination - M14-2-9	Promotion des biosimilaires	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destination - M14-2-10	Intéressement CAQES	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-3 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions permettant la mutualisation des moyens de plusieurs ou de la totalité des professionnels et structures sanitaires de la région	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD	Pas de plafond
Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
BA SANITAIRE (suite)				
Destinations de la mission 4-4 et missions de niveau 3 correspondantes	Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-5 et missions de niveau 3 correspondantes	Actions visant à l'efficacité dans les structures sanitaires spécialement en gestion prévisionnelle des métiers, emplois et compétences	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-6 et missions de niveau 3 correspondantes	Aides individuelles, prestations et compléments de rémunération destinés à favoriser la mobilité et l'adaptation des personnels des structures engagées dans des opérations de modernisation et de	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-8 et missions de niveau 3 correspondantes	Autres Mission4 Sanitaire	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destinations de la mission 4-10 et missions de niveau 3 correspondantes	Autre - Aide en trésorerie	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond

BUDGET ANNEXE - Plan d'Aide à l'Investissement (PAI)

Destinations	libellés	Nature de la pièce	Enveloppe d'Intervention	Montants plafonds de la délégation de signature
Destination BA-PAIA	PAI Personnes Agées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIH	PAI Personnes Handicapées	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU En cas d'absence : Vanessa BOUBON / Fatiha NEHAL	Pas de plafond
Destination BA-PAIE	PAI ESMS numériques	Autorisation d'engagement découlant d'un marché ou convention	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond
		Autorisation d'engagement hors marché ou convention annuelle ou pluriannuelle	Fabien LALEU Laetitia KULIS	40 000€ HT
		Attestation de service fait - ordre de paiement	Fabien LALEU Laetitia KULIS En cas d'absence: Julie CALVET-COIFFARD / Vanessa BOUBON	Pas de plafond



Le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé
de Martinique

Docteur Jérôme VIGUIER

Agence Régionale de la Santé

R02-2021-10-22-00003

Arrêté n° 239 du 22 octobre 2021 portant
renouvellement de la composition nominative
de la Conférence Régionale de la Santé et de
l'Autonomie de la Martinique

**Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé de Martinique**

**Arrêté n° 239 du 22 OCT. 2021
portant renouvellement de la composition
nominative de la Conférence Régionale de la Santé
et de l'Autonomie de la Martinique**

Vu le Code de la Santé Publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 et L.1114-1 ;

Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé (ARS) ;

Vu le décret n°2010-348 du 31 mars 2010 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2010-938 du 24 août 2010 modifiant des dispositions relatives aux commissions de coordination des politiques publiques de santé, aux conférences de territoire et à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2014-637 du 18 juin 2014, relatif à la désignation des membres des unions régionales des professionnels de santé au sein des conférences régionales de la santé et de l'autonomie et des conférences de territoire ;

Vu le décret n°2015-1879 du 30 décembre 2015 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'instruction ministérielle SG n°2014-75 du 19 mars 2014 relative au renouvellement des conférences régionales de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n° 2019-1342 du 11 décembre 2019 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu l'instruction ministérielle SG n°2021/132 du 22 juin 2021 relative aux modalités de renouvellement des conférences régionales de la santé et de l'autonomie ;

Vu le décret n°2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ;

Vu les propositions des institutions, organismes, groupements et syndicats concernés ;

Siège
Centre d'Affaires « AGORA »
ZAC de l'Etang Z'Abriocot – Pointe des Grives
CS 80656 - 97263 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél : 05.96.39.42.43
Site Internet : www.ars.martinique.sante.fr

ARRETE

Article 1 – L'arrêté n°2021-024 du 11 février 2021 portant modification de la composition des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique est abrogé.

Article 2 – La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique est composée de 92 membres titulaires ayant voix délibérative répartis en 8 collèges, comme suit :

1 – Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Représentants de la Collectivité Territoriale de Martinique

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2

b) Représentants du Conseil général

En raison de la fusion du département et de la région, ce siège n'est plus à pourvoir.

c) Représentants des Groupements de communes

- Espace Sud

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

- CAP Nord

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

- CACEM

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Elvire HANNIBAL-CYRILL	Mme Josiane NAPOLY-PUJAR	Mme Claire TURNOFE

d) Représentants des Communes

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2
Mme Virginie MIAN	M. Louis Léonce LECURIEUX-LAFFERONNAY	
M. Christian RAPHA	Mme Nathalia GUILLOIS POMPIERE	
M. Joseph PERASTE	Mme Chantal ALLAGUY-SALACHY	M. Ugo AVININ

2 – Collège des représentants des usagers des services de santé ou médico-sociaux

a) Représentants des Associations agréées

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2
Mme Laurent MILIA (ADCM)	Mme Palmyre DELET (ADAPEI)	
M. Jean-Marc LUSBEC (AFSEP)	M. Jean DORIVAL (AFSEP)	Mme Rishika BANYDEEN (AFSEP)
Mme Gladys THERESE (Action Sida Martinique)	Mme Marie-Josée JUVIGNY (Action Sida Martinique)	Mme Bénédicte JOS (Action Sida Martinique)
Mme Audrey CLAIRICIA (AFD 972)	Mme Aliette VENTURA (AFD 972)	
Mme Marlène OUKA (Action Sida Martinique)	Mme Marie-Odile GLISE (Action Sida Martinique)	Mme Mathilde VALENTIN (Action Sida Martinique)
Mme Muguet ZALI (Ligue contre le cancer)	Mme Marie-Louise SIVATTE (Familles rurales)	Mme Eliane ESPARTERO (AFSEP)
Mme Marie-Noelle CLAUDE (Ligue contre le cancer)	Mme Jeanne Emerante DEFOI (Le Lien)	M. Denis PETTER (Le Lien)
Mme Aude ALEXANDRE (Alternative espoir)		

b) Représentants des Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

c) Représentants des Associations des personnes handicapées dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

3 – Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Non désigné

4 – Collège des Partenaires Sociaux

a) Représentants des Organisations Syndicales des Salariés

- UGTM

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Saphire GERMANY	Mme Mickaëlle TAYEE	Mme Dominique CESAIRE

- CGTM

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Christelle ANNEVILLE	Mme Magalie ZAMOR	Mme Ghislaine JOACHIM-ARNAUD

- CSTM

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

- FO

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
M. Jean-Pierre JEAN-LOUIS	M. Jean-Denis GIBON	M. Jean-Michel MOREAU

- CDMT

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
M. Olivier VILLERONCE	Mme Muriel DEROND	Mme Rose-Marie FINOLY

b) Représentants des Organisations Syndicales d'Employeurs

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Eliane CHALONO (MEDEF)	M. Jérôme GIRARDOT MEDEF	M. Patrick LECURIEUX DORIVAL (MEDEF)
Mme Clotilde CONSEIL (AXESS)	M. Stephen DE THORE (AXESS)	Mme Sylvie MARECHAL (AXESS)

c) Représentants des Organisations Syndicales Représentatives des Artisans, des Commerçants et des Professions Libérales

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

d) Représentants des Organisations Syndicales Représentatives des Exploitants Agricoles

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

5 – Collège des Acteurs de la Cohésion et de la Protection Sociale

a) Représentants des Associations œuvrant dans le Champ de la Lutte contre la Précarité

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Félide ETIENNE (CROIX ROUGE)	Mme LABEAU Emmanuelle (CROIX ROUGE)	M. FAUVEAUX Thierry (CROIX ROUGE)
Mme Géraldine LALOUPE (ACISE)	M. Dominique-Edouard LAGIER (ACISE)	Mme Nathalie LOUIS-SIDNEY (ACISE)

b) Représentants de la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

- Caisse Générale de Sécurité Sociale (administrateurs)

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Alix BARDET	Mme Ludivine VANDEN HEEDE	Mme Marie-Andrée JEAN- MARIE VICTOIRE

- Caisse Générale de Sécurité Sociale (administratifs)

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Valérie GALIM	M. Benjamin Emmanuel BORDE	M. Julien JACQUES

c) Représentants de la Caisse d'Allocations Familiales

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Nadine JEANNETTE	Mme Mirtha CAPGRAS	M. Jean FRANCISQUE

d) Représentants de la Mutualité Française

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
M. Roger-Gabriel PRUDENT	M. Tony FRANCIL	M. Patrick MA

e) Représentants de l'assurance maladie

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

6 – Collège des Acteurs de la Prévention et de l'Education pour la Santé

a) Représentants des Services de Santé Scolaire et Universitaire

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2

b) *Représentants des Services de Santé au Travail*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

c) *Représentants des Services Départementaux de Protection et de Promotion de la Santé Maternelle et Infantile*

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2

d) *Représentants des Organismes œuvrant dans le champ de la Promotion de la Santé, la Prévention ou l'Éducation pour la Santé dont un œuvrant dans le domaine médico-social ou de la cohésion sociale*

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2
Dr Didier CHATOT-HENRY (IREPS)	Mme Karyne PIERRE-LOUIS (IREPS)	M. Paul ADELE-AMELIE (IREPS)

e) *Représentants des Organismes œuvrant dans le domaine de l'Observation de la Santé de l'Enseignement et de la Recherche*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Hélène NOL (OSM)	Mme Louise PLANCEL (OSM)	Dr Emmanuelle LUTHBERT (OSM)

f) *Représentants des Associations de Protection de l'Environnement agréées au titre de l'article L.141-1*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Yasmina ELISABETH (ASSAUPAMAR)	Mme Sandrine TOUSSAY (ASSAUPAMAR)	Mme Rosalie GASCHET (ASSAUPAMAR)

7 – Collège des Offreurs des Services de Santé

a) *Représentants des Etablissements publics de santé dont au moins deux présidents de Commissions Médicales d'Etablissement (CME) de Centre Hospitalier et de Centre Hospitalier Universitaire et un Président de CME Psychiatrique*

Titulaires	Suppléant 1	Suppléants 2
M. Benjamin GAREL	Mme Juliette NAPOL	Mme Agnès FROUX
Pr. François ROQUES	Dr Lucien LIN	Dr José Luis BARNAY
Dr Rémy SLAMA	Dr Méhdi ZAAZOUA	Dr Alain LEOTURE
M. Guy ELISABETH	Mme Sonia EDOUARD	Mme Béatrice DENIS
M. Georges HILLION	Dr Sandrine JULIE	Mme Danielle BRUERE-DAWSON

b) *Représentants des Etablissements Privés de santé à but lucratif dont un Président de Conférence Médicale d'Etablissement*

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2
Dr Nabil MANSOUR	Mme Isabelle DUMONT DA SILVA	M. Arnaud HOUVION
Dr Violaine EMAL	Mme Iris JEAN-FRANCOIS-CACLIN	M. Manuel DA SILVA

c) *Représentants des Etablissements privés de santé à but non lucratif dont un Président de Commission Médicale d'Etablissement*

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2
Dr Alex RANLIN	Mme Joan GHUNAIM	Mme Stacey GIRIER
Mme Sarah GOURDINE	M. Robert TAYLOR	M. Albert ARATUS

d) *Représentants des Etablissements assurant des activités de soins à domicile*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
M. Sébastien TOURNEBIZE	Mme Céline BATTISTI	Mme Tania CHEMIN

e) *Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes Handicapées*

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2
Mme Marguerite BOURGEOIS	Mme Myllène ASSOUVIE	Mme France-Lyne FANON
Mme Gaëlle MEZIN	Mme Marie-Ange RENE	M. Gilles CROISAN
M. Charles-Albert HELENON	M. Charles CELENICE	M. Raymond PUJAR
Mme Lauriane PANOR	M. Gilles JEAN-BAPTISTE	M. Jean-Claude AZUR

f) *Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes Agées*

- FEHAP

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2
M. Jean-Michel SYMPHOR	M. Jimmy HAYOT	Mme Marie-Pascale CHALONE
Mme Karine TAREAU	Mme Régine LUCIATHE	M. Patrick MARIELLO

- FHM

Titulaires	Suppléants 1	Suppléants 2
Mme Emilie CHERUBIN	Mme Martine RAMJATTAN	Mme Brigitte ALBANO
Mme Mireille LOUEMBA-LETI	Mme Synthia MOTY	M. Paul ROUGON

- g) *Représentants des Personnes morales gestionnaires d'Institution accueillant des Personnes en difficultés Sociales*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

- h) *Représentants des Responsables des Centres de Santé et des maisons de Santé implantés dans la région*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

- i) *Représentants parmi des communautés professionnelles territoriales de santé*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Dr Jean-Claude CALIXTE	M. Ernest JEAN-LAMBERT	Mme Danielle SURIAM

- j) *Représentants des Associations de Permanence des Soins intervenant dans le dispositif de Permanence des Soins*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Dr René VIRASSAMY	Dr Emile GRACIEN	Dr Daniel TSENG CHING

- k) *Médecin Responsable d'un Service d'Aide médicale Urgente ou d'une structure d'Aide Médicale d'Urgence et de Réanimation*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Dr Papa GUEYE	Dr Laurent VILLAIN-COQUET	Dr Vianney AQUILINA

- l) *Représentants des Transporteurs Sanitaires parmi ceux développant l'activité la plus importante dans ce domaine*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

- m) *Représentants des Services Territoriaux d'Incendie et de Secours (STIS)*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
M. Patrick TYBURN	Dr Ludovic DURAND	Mme Catherine RANSAY

- n) *Représentants des Organisations Syndicales représentatives des Médecins des Etablissements Publics de Santé*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Dr Ruddy VALENTINO	Dr Yves HATCHUEL	

o) *Représentants des Membres des Unions Régionales des Professionnels de Santé*

- URML

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Dr Anne CRIQUET-HAYOT	Dr Etienne BRIAND	Dr Josiane JOS PELAGE

- URPS Chirugiens-Dentistes

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

- URPS Pharmaciens

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Léa DONARDIM	Mme Isabelle DANIEL	M. Jonathan DUGUET

- URPS Infirmiers

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Gilberte RUSTER	M. Didier DAVIDAS	Mme Marie-Danielle EGUIENTA

- URPS Kinésithérapeutes

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

- URPS Sages-Femmes

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Mme Séverine THEOBALD	Mme Christelle LACASTE	M. Grégory ROMER

p) *Représentants de l'Ordre des Médecins*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Dr Paul Emile BAPTE		

q) *Représentants des Internes en Médecine*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Dr Nicolas OLIVIER	Dr Mounir SERAG	

r) *Représentant du ministère de la défense*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2
Dr Louis JOIE	Dr Léopoldine PERON	Dr Clarie CURET

s) *Représentant des dispositifs d'appui à la coordination*

Titulaire	Suppléant 1	Suppléant 2

8 – Collège des Personnalités Qualifiées

Mme Marièle IPHAINE - Titulaire
Mme Denise DESORMEAUX - Titulaire

Article 3 – Participent avec voix consultative :

- le Préfet de la Martinique ou son représentant ;
- le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional ou son représentant ;
- les chefs de services de l'Etat en région ;
- le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant ;
- Un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général ;
- Un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole ;
- Un membre désigné par le président de la caisse locale déléguée pour la sécurité sociale des travailleurs indépendants ;

Article 4 – La durée du mandat des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie est de 5 ans.

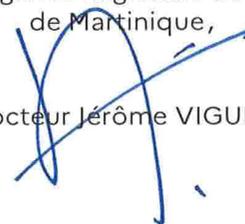
Tout membre perdant la qualité pour laquelle il a été désigné cesse de faire partie de la CRSA.

Lorsqu'un membre cesse, pour une raison quelconque, de faire partie de la CRSA où il siégeait, un nouveau membre est désigné, dans les deux mois, dans les mêmes conditions, pour la durée restant à courir du mandat.

Article 5 – Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Martinique.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé
de Martinique,

Docteur Jérôme VIGUIER



Direction de l'Alimentation, de l'agriculture et de
la Forêt de Martinique

R02-2021-10-25-00001

Arrêté préfectoral du 25 10 2021 portant
délégation de crédits à l'EDE - année 2021



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de l'Alimentation
Pôle Santé et Protection des
Animaux et des végétaux

**Direction de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt**

Arrêté portant délégation de crédits à l'Établissement de l'Élevage (EDE)

Année 2021

Le Préfet

- VU** le décret du Président de la République du 5 février 2020 portant nomination du préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique – M. CAZELLES (Stanislas) ;
- VU** l'arrêté du 12 avril 2007 relatif aux établissements de l'élevage ;
- VU** l'arrêté N° R02-2020-035 du 04 mars 2020 portant délégation de signature à Madame Sophie BOUYER, directrice de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique ;
- VU** l'instruction technique DGAL/SDBEA/2021-562 du 21 juillet 2021 ;

ARTICLE 1 : Un crédit de **116 814 €** (cent seize mille huit cent quatorze euros) est prélevé sur les crédits du programme 206, action 02, activité 020602002201, du budget du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au titre de la participation aux charges de l'Identification Permanente Généralisée des bovins, ovins-caprins, porcins réalisée par l'Établissement de l'Élevage de la Martinique (EDE) Chambre de l'Agriculture de la Martinique SIRET N° .189 720 030 00023.

ARTICLE 2 : La somme correspond à un seul et unique versement représentant le montant de la subvention relative à l'identification des animaux pour l'année 2021.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture, le directeur régional des finances publiques, la directrice de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fort-de-France, le **25 OCT. 2021**

**Pour le Préfet, par délégation
La Directrice de l'Alimentation,
De l'Agriculture et de la Forêt**


Sophie BOUYER

Service Administratif et Technique de la Police
Nationale

R02-2021-10-25-00003

Arrêté portant nomination d'un nouveau
mandataire suppléant d'avances auprès du
service administratif et technique

**ARRÊTÉ N° 2021-
PORTANT NOMINATION
D'UN NOUVEAU MANDATAIRE SUPPLEANT D'AVANCES
AUPRÈS DU SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

Le préfet de la Martinique

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret du Président de la République du 05 février 2020 nommant Monsieur Stanislas CAZELLES, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté interministériel du 29 juillet 1993 habilitant les préfets à instituer ou à modifier des régies d'avances et de recettes de l'Etat auprès des services régionaux ou départementaux relevant du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté du 13 février 2013 modifié, habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-R02-2020-01-14-002 du 14 janvier 2020 instituant une régie d'avances auprès du Service Administratif et Technique de la Police Nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-R02-2020-01-14-004 du 14 janvier 2020 portant nomination d'un régisseur d'avances et d'un mandataire suppléant auprès du service Administratif et Technique de la police Nationale.

Vu l'avis conforme du 13 octobre 2021 émis par le Directeur Régional des Finances Publiques de la Martinique, comptable assignataire ;

ARRETE

Article 1 : A compter du 1^{er} janvier 2022, Mme Miguelle PERASTE, adjoint administratif principal 2^{ème} classe de la police nationale, est nommée mandataire suppléante d'avances auprès du Service Administratif et Technique de la Police Nationale en remplacement de Mme Marie-Guyllène COURANT.

Article 2 : Mme Miguelle PERASTE est habilitée à assurer le remplacement du régisseur d'avances titulaire, M. Charles AGLAE, pour l'ensemble des opérations de la régie de recettes du SATPN.

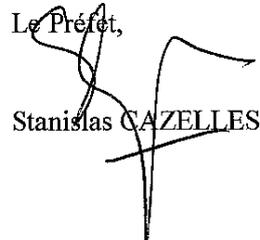
Article 3 : Mme Miguelle PERASTE est responsable personnellement et pécuniairement des opérations réalisées durant la période de remplacement du régisseur. Elle peut percevoir une indemnité de responsabilité au prorata de ses jours d'activité. Elle est dispensée de cautionnement.

Article 6 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, Monsieur le directeur régional des finances publiques, Madame la cheffe du service administratif et technique de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fort de France, le 25 OCT. 2021

Le Préfet,

Stanislas CAZELLES



Service Administratif et Technique de la Police
Nationale

R02-2021-10-25-00004

Arrêté portant nomination d'un nouveau
mandataire suppléant de recettes auprès du
service administratif et technique

**ARRÊTÉ N° 2021-
PORTANT NOMINATION
D'UN NOUVEAU MANDATAIRE SUPPLEANT DE RECETTES
AUPRÈS DU SERVICE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

Le préfet de la Martinique

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret du Président de la République du 05 février 2020 nommant Monsieur Stanislas CAZELLES, préfet de la Martinique ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté interministériel du 29 juillet 1993 habilitant les préfets à instituer ou à modifier des régies d'avances et de recettes de l'Etat auprès des services régionaux ou départementaux relevant du ministère de l'intérieur et de l'aménagement du territoire ;

Vu l'arrêté du 13 février 2013 modifié, habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-R02-2020-01-14-003 du 14 janvier 2020 instituant une régie de recettes auprès du Service Administratif et Technique de la Police Nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-R02-2020-01-14-005 du 14 janvier 2020 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un mandataire suppléant auprès du service Administratif et Technique de la police Nationale.

Vu l'avis conforme du 13 octobre 2021 émis par le Directeur Régional des Finances Publiques de la Martinique, comptable assignataire ;

ARRETE

Article 1 : A compter du 1^{er} janvier 2022, Mme Miguelle PERASTE, adjoint administratif principal 2^{ème} classe de la police nationale, est nommée mandataire suppléante de recettes auprès du Service Administratif et Technique de la Police Nationale en remplacement de Mme Marie-Guylène COURANT.

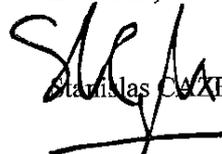
Article 2 : Mme Miguelle PERASTE est habilitée à assurer le remplacement du régisseur de recettes titulaire, M. Charles AGLAE, pour l'ensemble des opérations de la régie de recettes du SATPN.

Article 3 : Mme Miguelle PERASTE est responsable personnellement et pécuniairement des opérations réalisées durant la période de remplacement du régisseur. Elle peut percevoir une indemnité de responsabilité au prorata de ses jours d'activité. Elle est dispensée de cautionnement.

Article 6 : Monsieur le directeur de cabinet du préfet, Monsieur le directeur régional des finances publiques, Madame la cheffe du service administratif et technique de la police nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fort de France, le 25 OCT. 2021

Le Préfet,


Stanislas CAZELLES

Service Administratif et Technique de la Police
Nationale

R02-2021-10-25-00002

Arrêté portant nomination des membres du
comité d'hygiène, de sécurité et des conditions
de travail des services déconcentrés de la police
nationale
de la Martinique

SATPN MARTINIQUE

LE PRÉFET

ARRETE N°

**Portant nomination des membres du comité d'hygiène,
de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés
de la police nationale de la Martinique**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'état ;
- VU le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique, modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011;
- Vu le décret n°95-654 du 9 mai 1995 modifié fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires actifs des services de la police nationale, notamment ses articles 53 et 54;
- Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités dans les administrations et dans les établissements publics de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du ministère de l'intérieur NOR : INTC1421862A du 26 septembre 2014 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de réseau, de service central de réseau, des services déconcentrés, et spécial de la police nationale ;
- Vu les résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018 au comité technique des services déconcentrés de la police nationale de la Martinique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° R02-2019-01-28-005 du 28 janvier 2019 portant répartition des sièges des représentants des personnels au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la police nationale dans le département de la Martinique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° R02-2019-02-12-003 du 12 février 2019 portant nomination des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la police de la Martinique ;
- Considérant la demande de remplacement de M. Lionel CLAVEAU formulée par la FSMI Force Ouvrière suite à son détachement auprès de l'ONF de la Martinique ;

Article 3

Assistent également au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la police nationale de la Martinique, le médecin de prévention, le psychologue de soutien opérationnel, l'assistante sociale, les agents désignés en qualité d'assistants et/ou de conseillers de prévention au sein des directions et services de la police nationale.

Article 4

Le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Martinique est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Martinique.

Fait à Fort-de-France, le 25 OCT. 2021

Le préfet

Stanislas CAZELLES

